



AVIS N°19/2022
Portant augmentation de capital
de la société « AOM Invest »

Algérie Clearing a procédé à l'inscription en compte des nouvelles actions émises dans le cadre de la deuxième et de la troisième augmentation du capital de la société AOM Invest, et ce, conformément à ses assemblées générales extraordinaires (AGEX) réunie les 27-04-2021, 10-11-2021 et 28-06-2022.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « AOM Invest », réunie le 27-04-2021, dans ses première et deuxième résolutions approuve l'augmentation du capital social par incorporation de l'écart de réévaluation du projet et sans appel public à l'épargne.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « AOM Invest », réunie le 10-11-2021, dans ses première, deuxième, cinquième et sixième résolutions approuve l'augmentation du capital social sans appel public à l'épargne émission de 102 041 actions souscrites par l'actionnaires Trésor public – Fond de Wilaya de Mascara géré par la Banque Nationale d'Algérie (BNA).

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « AOM Invest », réunie le 28-06-2022, porte sur l'actualisation des PV des AGEX des 27-04-2021 et 10-11-2021 intégrant dans ses première et deuxième résolutions la date de jouissance et la répartition des nouvelles actions sur ses actionnaires.

Les nouvelles actions sont assimilées automatiquement aux anciennes actions.

- Code Isin : DZ0000010060 ;
- Valeur nominale : 100,00 DA ;
- Nombre d'actions anciennes : 1 702 989 actions ;

- Nombre d'actions nouvelles émises (deuxième augmentation) : 2 791 000
Date de jouissance : 01-01-2021 ;

- Nombre d'actions nouvelles émises (troisième augmentation) : 102 041
Date de jouissance : 10-11-2021 ;

- Nombre totale d'actions : 4 596 030 actions ;